

CQP Opérateur spécialiste station-service

RNCP21817 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	252w
Code(s) ROME	D1505
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

<http://www.anfa-auto.fr>

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'opérateur spécialiste station-service assure la commande et la vente des produits distribués en station-service dont les carburants.

L'opérateur spécialiste station-service effectue l'ensemble de ses activités dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur.

Principales activités :

- Suivi des stocks, prise de commande et réception des livraisons de marchandises : il effectue le suivi des réapprovisionnements des produits distribués en station-service. Au besoin il effectue les commandes, réceptionne les livraisons et stocke les produits selon les règles et procédures en vigueur. Il met également les produits en rayon dans le respect des règles et techniques de merchandising.
- Traitement des caisses de la station : il dresse les inventaires de clôture de l'ensemble des caisses de la station, identifie les éventuels écarts de caisse et gère les anomalies.
- Vente des produits distribués en station-service : il vend les produits et services distribués en station et met en avant les promotions conformément aux orientations commerciales communiquées par sa hiérarchie.
- Gestion des carburants : il effectue le jaugeage des cuves, effectue les commandes de carburant et réceptionne les livraisons.
- Maintenance des équipements : il effectue l'entretien et le réapprovisionnement des équipements de la boutique, de la station (piste) et des services.
- Prévention des risques et sécurité en station : il effectue l'ensemble de ses activités dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur. Il connaît les risques relatifs à cet environnement et est à même de réagir en cas d'incident. Il veille également au respect de ces règles par autrui.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

les capacités attestées :

1. suivi des réapprovisionnement, commande et réception des marchandises

dans le respect de la réglementation en vigueur :

- identifier les besoins en réapprovisionnement de marchandises à partir du suivi des stocks.
- effectuer une commande de marchandises selon les besoins préalablement identifiés.
- garantir la conformité de la livraison en réalisant les contrôles appropriés lors de leur réception.
- stocker les marchandises dans le respect des règles en vigueur.
- mettre en valeur les produits lors de la mise en rayon de manière à en favoriser l'achat.

2. traitement des caisses de la station-service

- effectuer le traitement des caisses et dresser un inventaire
- repérer et gérer les écarts de caisses et les anomalies

3. vente des produits distribués en station-service

dans le respect de la stratégie commerciale de l'entreprise, de la sécurité et de la réglementation relative à la vente :

- conseiller les clients sur les produits et services de la station en proposant un produit adapté à leur besoin et en argumentant sur les avantages de ce dernier
- réaliser les encaissements des produits et services vendus
- effectuer les opérations relatives à la tenue d'une caisse
- établir une facture

4. gestion des stocks de carburant

dans le respect des règles de sécurité et du protocole en vigueur au sein de la station-service :

- évaluer le stock de carburant présent au sein des cuves, à l'aide des outils de mesures adaptés afin d'en garantir la disponibilité auprès des clients et le cas échéant effectuer une commande de carburant
- détecter les anomalies liées au stockage de carburant et les signaler.
- réceptionner une livraison de carburant en contrôlant les volumes livrés afin d'en garantir la conformité

5. maintenance préventive des équipements de la station-service

dans le respect des règles de sécurité et du protocole en vigueur dans l'entreprise :

- effectuer la maintenance préventive des équipements de la station-service afin d'en garantir la disponibilité auprès des clients
- signaler les éventuelles anomalies détectées auprès des services compétents

6. prévention des risques et sécurité en station-service

- respecter et faire respecter les règles de sécurité afin de veiller à la sécurité des biens et des personnes.
- mettre en œuvre la procédure adaptée en cas d'incidents

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises sont les suivantes :

- une station-service qui porte les couleurs d'une compagnie pétrolière ;
- un négociant en produit pétrolier ;
- une station-service indépendante ;
- un garage automobile ;
- une grande surface

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Opérateur spécialiste station-service

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Très faible (1/5)

Facteurs principaux

Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche

Salaire médian (mensuel)	1 400 €
Familles professionnelles (FAP)	R0X61 — Caissiers · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 253
Jugés difficiles à recruter	19 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	R0X61 — Caissiers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/01/2020
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21817/>